



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Cour de cassation

Question écrite n° 6230

#### Texte de la question

M Jean-Louis Dumont attire l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le fonctionnement de la chambre sociale de la Cour de cassation en matière prud'homale. Il souhaite avoir connaissance du nombre des pourvois enregistrés en ce domaine au cours des dix dernières années, ainsi que la proportion de recours émanant des salariés et des entreprises.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le nombre des pourvois enregistrés par la chambre sociale de la Cour de cassation au cours des dix dernières années est indiqué ci-après (nombre d'affaires enregistrées par année) : 1977 : 1 787 ; 1978 : 1 876 ; 1979 : 2 757 ; 1980 : 2 366 ; 1981 : 3 011 ; 1982 : 3 848 ; 1983 : 6 301 ; 1984 : 6 065 ; 1985 : 6 605 ; 1986 : 5 743 ; 1987 : 5 850. La chancellerie ne dispose pas d'études statistiques qui permettraient de renseigner l'honorable parlementaire sur la proportion des recours émanant des salariés ou des entreprises. Toutefois, une étude ponctuelle, réalisée pour l'année 1982, avait permis d'établir que 60 p 100 des pourvois en matière prud'homale avaient été formés par des employeurs.

#### Données clés

**Auteur** : [M. Dumont Jean-Louis](#)

**Circonscription** : - Socialiste

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 6230

**Rubrique** : Justice

**Ministère interrogé** : justice

**Ministère attributaire** : justice

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 décembre 1988, page 3514